

BEAUREGARD-VENDON LES BERCIATS - CHAPTRES - ROUZAT



Opération territoire zéro déchets

Ce samedi 1^{er} avril 2023, malgré la météo peu engageante, la municipalité a organisé un grand nettoyage du village. Une petite vingtaine de volontaires de tous âges s'est mobilisée pour nettoyer rues et fossés de la commune. Au total environ 200 kg de débris en tous genres ont été collectés. La palme revient aux bouteilles et canettes en verre ou en aluminium jetées dans les fossés en bordure des routes traversant notre commune.

En remerciement de ces efforts durant toute la matinée,



un moment de convivialité a été offert à tous les participants, tout en souhaitant d'avoir de moins en moins de déchets à ramasser les prochaines fois. La propreté de notre village est l'affaire de tous.

Aménagement de l'espace vert de l'école

Cela concerne le talus qui se trouve entre la cour de l'école et la place du 8 mai.

Ce talus n'étant plus végétalisé, il a été fortement dégradé.

Les enfants de l'école et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) nous ont demandé d'agir.

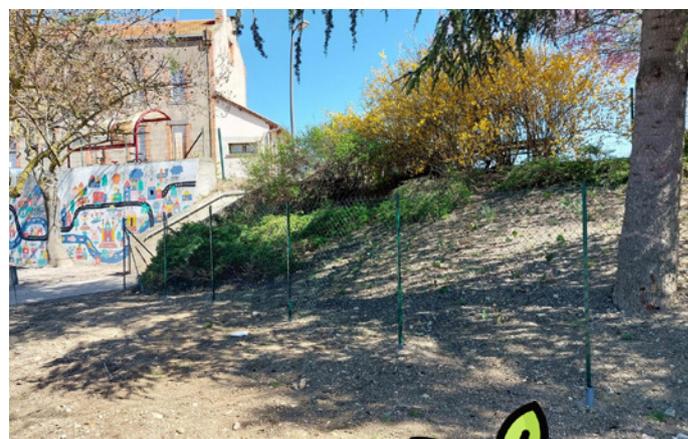
La municipalité a donc décidé de le réaménager.

Avec l'aide de nos employés municipaux, nous avons pu remonter la terre puis effectuer différentes plantations permettant de maintenir celle-ci en place et ainsi freiner l'érosion. Les plantes choisies ont été :

- Le lierre Bellecour
- Le millepertuis
- Et le romarin

Un grillage provisoire a été mis en place en bas du talus afin de protéger cet aménagement.

A l'automne nous engazonnerons la partie inférieure jusqu'à la murette.



Aménagement de sécurité aux Berciats

Courant février, le haut de la route des Combrailles a été rénové avec un triple objectif : sécuriser les déplacements des piétons, ceux de nos enfants et ralentir la vitesse dans la traversée des Berciats. L'emploi de pierres concassées et de goudron sur les trottoirs enjolive l'entrée du village.

Le fossé a été busé et la partie piétonne protégée de plots en bois garantira une sécurité optimale.

Enfin, un dos d'âne calmera les ardeurs de tous ceux qui n'ont toujours pas compris les bienfaits d'une conduite zen, et adaptée à la traversée d'une zone habitée...

En service depuis le début du mois de mars, cette adaptation fait déjà l'unanimité des Berciadares !



Portrait



Chantal BAY exerce depuis le 1^{er} septembre 1992, la fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) à l'École de Beauregard-Vendon.

Son rôle est d'apporter une assistance technique et éducative aux enseignants des classes maternelles. Elle est à l'initiative d'activités lors des « Temps d'Activité Périscolaire ».

Toute la journée, elle œuvre au bien-être des plus petits.

Protectrice pour apaiser les séparations parfois un peu difficiles quand maman/papa s'en vont.

Bienveillante en devenant la fée des blousons à fermer, des lacets à renouer, des pantalons à boutonner, des bobos à soigner...

Gardiennne du temple des Kleenex avec l'arrivée des gouttes aux nez.

Marchande de sable le temps d'une sieste réparatrice.

Ouvrière de la « fourmilière enfantine », elle travaille pour rendre ce nid joyeux et serein, elle captive les enfants pour que le travail demandé par la Maîtresse prenne vie !

Un nouvel hangar pour les services techniques

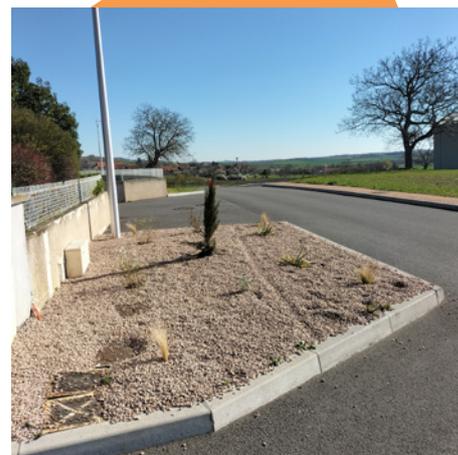
La construction d'un hangar a débuté vers le stade dans le prolongement des locaux techniques de la mairie. Ce bâtiment aura pour fonction de permettre du stockage de matériel qui auparavant se trouvait dans les locaux sur la place du 8 mai 1945. Il sera très fonctionnel pour les agents techniques.



Bancs, poubelles

Un certain nombre de poubelles ont été mises en place dans la commune suite à l'initiative du conseil municipal des jeunes qui a choisi les modèles et les emplacements. Cela permettra d'avoir un village plus propre.

En même temps, nos agents techniques ont redonné une jeunesse aux bancs en bois en appliquant une couche de peinture.



Plantations rue des Ecoles

Comme cela était prévu, des plantations de végétaux et d'arbres ont été réalisées rue des écoles.

L'installation de caméras de surveillance sur la commune



Une solution pour lutter contre les dégradations.

Au cours des derniers mois, notre commune rurale a connu une vague de dégradations qui ont laissé de nombreuses personnes inquiètes et frustrées. Les actes de

vandalisme ont causé des dommages à des biens publics et privés, ainsi qu'à l'environnement naturel qui nous entoure. Face à cette situation, la municipalité a décidé de prendre des mesures pour protéger nos concitoyens.

Ainsi, la décision a été prise d'installer des caméras de surveillance. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une politique de prévention et de sécurité visant à dissuader les auteurs de dégradations et à faciliter leur identification en cas d'actes répréhensibles.

L'installation de caméras de surveillance a été menée en collaboration avec les autorités locales et les forces de l'ordre. Les caméras sont disposées stratégiquement, de manière à couvrir l'ensemble de l'espace public et à enregistrer les événements en continu. Les images sont stockées dans un système sécurisé et peuvent

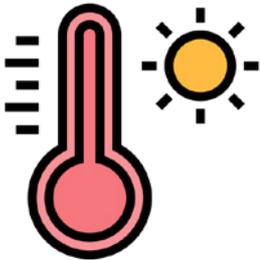
être consultées par les autorités compétentes en cas d'incident.

Les avantages de l'installation de ces dispositifs sont multiples. Tout d'abord, cela permet de dissuader les éventuels auteurs d'actes de vandalisme. Ensuite, cela facilite grandement l'identification des responsables en cas d'incident. Enfin, cela renforce le sentiment de sécurité chez les habitants et les visiteurs de la commune.

Cependant, la mise en place de ces caméras de surveillance a également suscité des interrogations quant à la préservation de la vie privée et des libertés individuelles. Afin de garantir le respect de ces droits fondamentaux, la municipalité a veillé à ce que les caméras soient installées de manière à ne pas filmer les propriétés privées et les zones sensibles. Les images sont également conservées de manière confidentielle et ne peuvent être consultées qu'en cas de nécessité.

En conclusion, cette action montre la volonté de la municipalité de lutter contre les dégradations et de préserver la qualité de vie de ses habitants.

Canicule



Comme chaque année, à compter du 1^{er} juin, le plan canicule se met en place.

Les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire à la mairie pour se faire aider pendant les fortes chaleurs.

Lors du déclenchement du plan canicule par le préfet, les membres du CCAS contactent les personnes inscrites pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide si besoin. L'inscription est totalement confidentielle gratuite et facultative.



Rappel

Petit rappel qui peut sauver des vies, deux appareils de réanimation cardiaque sont disponibles sur la commune, l'un vers les vestiaires du foot au stade, l'autre vers la salle polyvalente place du 8 mai 1945.

Festivités

Voir sur le site internet

www.ville-beauregard-vendon.com

Un rappel sera envoyé sur Panneau Pocket pour chaque manifestation.

